

Gamme GT 120 - GTU C 120 - GT 220

Chaudière fioul basse température
Chaudière fioul à condensation

Français
02/01/06



Notice
Utilisation



CE



300003682-001-C

De Dietrich

www.dedietrich.com

Sommaire

Recommandations importantes	3
1 Aération	3
2 Brûleur	3
3 Entretien	4
Description	5
1 Chaudières	5
2 Tableau de commande	6
Mise en service	10
Arrêt de la chaudière	10
En cas de dérangement	10

Symboles utilisés



Attention danger

Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens



Information particulière

Tenir compte de l'information pour maintenir le confort










Renvoi

Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice

Nous vous félicitons d'avoir choisi un produit de qualité. Nous vous conseillons vivement de lire les instructions suivantes afin de garantir le fonctionnement optimal de votre appareil. Nous sommes persuadés qu'il vous donnera entière satisfaction et répondra à toutes vos attentes.

Recommandations importantes

-  Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.
-  Toute intervention sur l'appareil et sur l'installation de chauffage doit être réalisée par un professionnel qualifié.
-  Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).
-  Vérifier l'étanchéité des raccordements des tuyauteries gaz et eau.
-  Vérifier que l'appareil est bien réglé pour le type de combustible utilisé.
-  Respecter les polarités indiquées aux bornes : phase (L), neutre (N), et terre $\frac{1}{\text{---}}$.
-  Pour assurer la protection contre la corrosion des préparateurs d'eau chaude sanitaire équipés d'une anode titane (système de protection Titan Active System ®), laisser le tableau de commande toujours sous tension. Pour couper le chauffage ou l'eau chaude sanitaire, utiliser le mode Été ou Antigel.

1 Aération

Attention :

Afin d'éviter une détérioration des chaudières, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc... Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits : salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de réfrigérant), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

1.1 Versions cheminée - Versions condensation cheminée

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air, doivent être conformes aux réglementations en vigueur.

 **Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.**

1.2 Versions flux forcé (Non livrable en Allemagne)


- Les chaudières GTU 120 FF sont conformes à la norme chaudière fioul de type C (XPD 35-430). Elles peuvent être installées dans tous les types de locaux et quel qu'en soit le volume, même s'ils ne comportent pas de fenêtre ou de châssis ouvrant.
- Elles ne peuvent être mises en oeuvre qu'avec les dispositifs commercialisés par De Dietrich (en particulier les conduits concentriques, pièces de raccordement, terminaux).

2 Brûleur

 Se reporter à la notice d'utilisation du brûleur.

3 Entretien

- L'entretien, le nettoyage de la chaudière, le ramonage du conduit de fumées et du pot de purge doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.
- Chaudière fioul à condensation : L'entretien du condenseur et de la station de neutralisation des condensats doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.
- Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation. Le compléter, au besoin, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.
- Il est recommandé de souscrire un contrat d'entretien.

 **Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple : Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.**

Description

1 Chaudières

Les modèles présentés sont commercialisés dans les différents pays suivant le programme de vente de ceux-ci.

GT 120



GTU 1200 V / GTU 1200 V FF / GTU C 1200 V

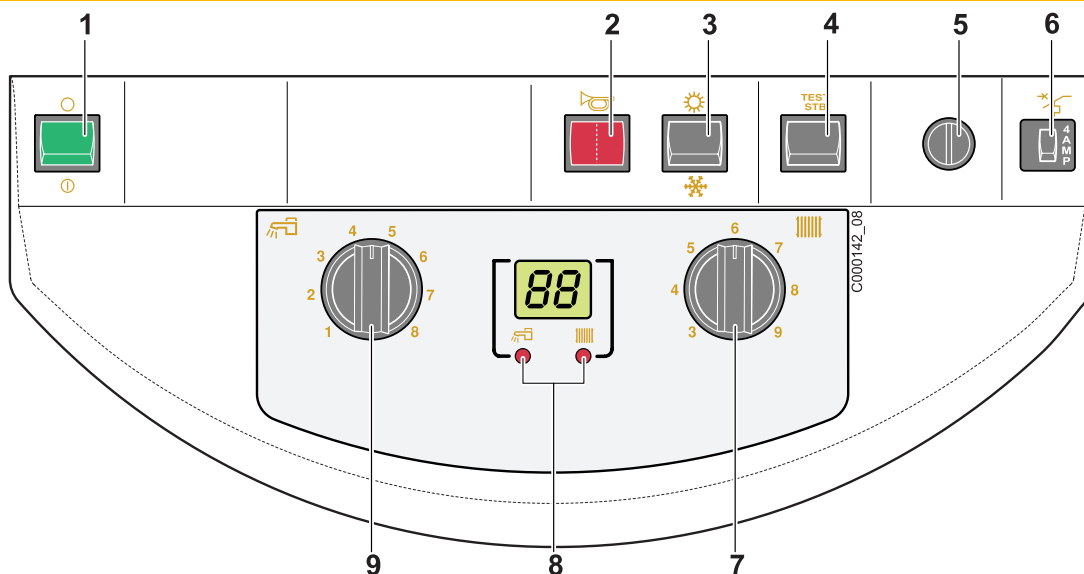


GTU 120 / GTU 120 FF / GTU C 120



2 Tableau de commande

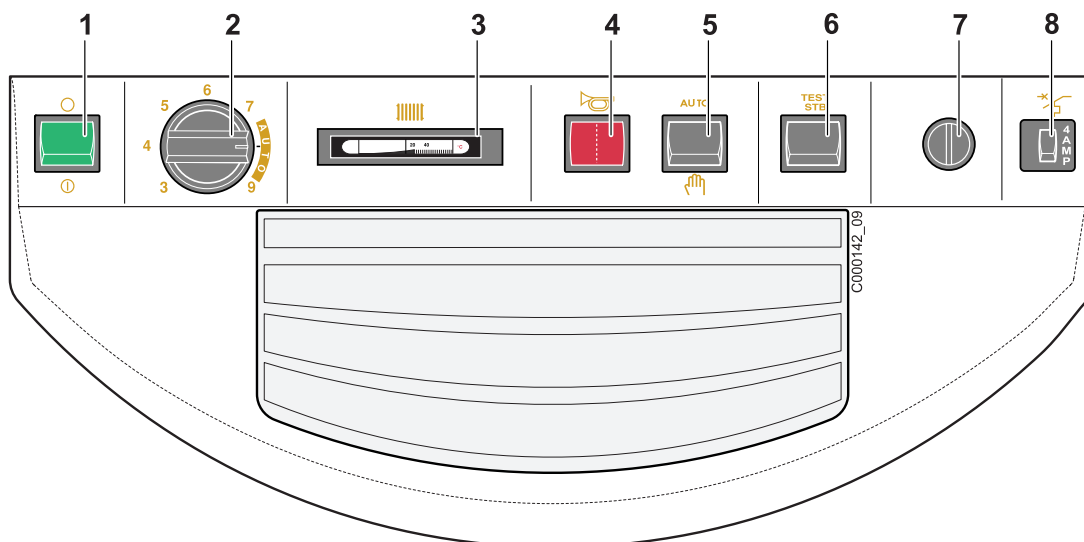
2.1 Tableau de commande B



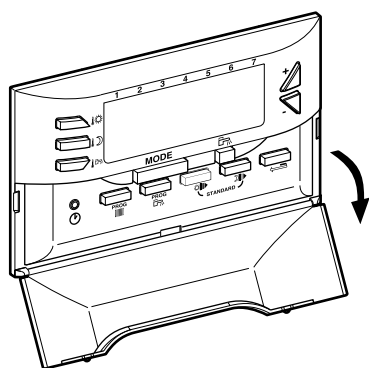
1 Interrupteur général Marche (⬆) / Arrêt (⬇)	7 Thermostat de chaudière
2 Voyant alarme	8 Affichage des températures suivantes en alternance : - Voyant allumé : Température de l'eau dans la chaudière - Voyant allumé : Température eau chaude sanitaire
3 Interrupteur Eté / Hiver	9 Thermostat d'eau chaude sanitaire
4 Bouton poussoir TEST STB	
5 Thermostat de sécurité à réarmement manuel	
6 Disjoncteur temporisé (4 A)	

2.2 Tableau de commande Easymatic E-E1 / Easyradio ER-E1R

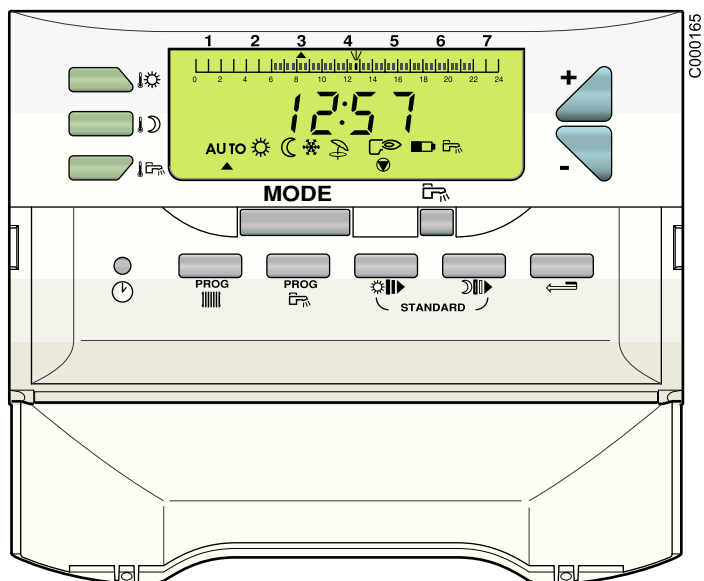
Composants électromécaniques



1 Interrupteur général Marche (⬆) / Arrêt (⬇)	5 Interrupteur AUTO /
2 Thermostat de chaudière	6 Bouton poussoir TEST STB
3 Thermomètre de chaudière	7 Thermostat de sécurité à réarmement manuel
4 Voyant alarme	8 Disjoncteur temporisé (4 A)



8575N077A



Touches de réglage de la température

- Température confort
- Température réduite
- Température eau chaude sanitaire
- +/-** Permet de régler la température sélectionnée

Touches de sélection des modes de fonctionnement

Touche **MODE** :

- AUTO** Fonctionnement selon le programme horaire
- Marche forcée à température confort
- Marche forcée à température réduite
- Mode Antigel
- Régime été

Touche : Mode Chargement du ballon autorisé

- Brûleur en marche
- Circulateur en marche
- Uniquement disponible sur Easyradio
Si le symbole clignote, remplacer les piles



Touche de réglage de l'heure et du jour



Accès à la programmation horaire des circuits chauffage.
Circuit A pour Easymatic, circuit A et B pour Easymatic 1.



Accès à la programmation horaire du circuit ECS

Touche de programmation



Ecriture (par 1/2 heure) de période Température confort ou
Chargement ballon autorisé (zone foncée)

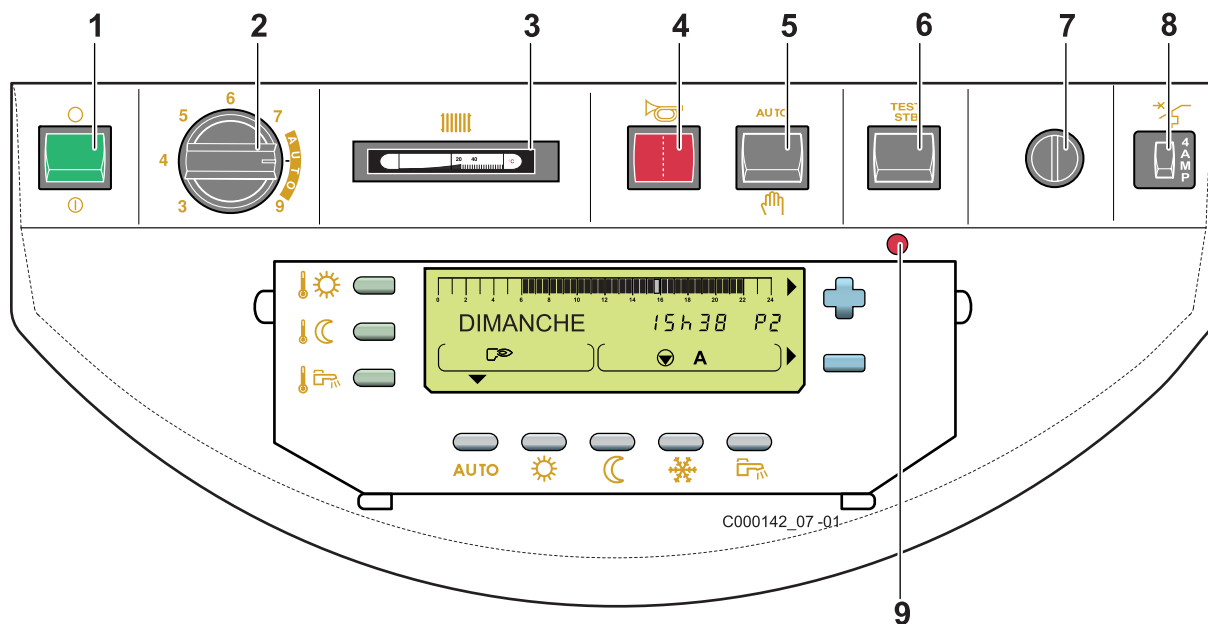


Ecriture (par 1/2 heure) de période Température réduite ou
Chargement ballon non autorisé (zone claire)



Touche Retour

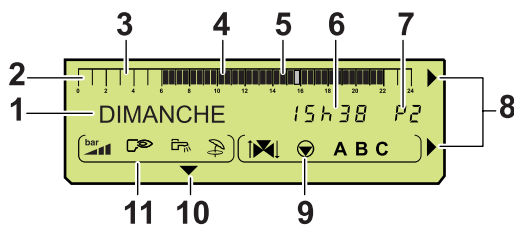
Composants électromécaniques



1	Interrupteur général Marche (I) / Arrêt (O)
2	Thermostat de chaudière
3	Thermomètre de chaudière
4	Voyant alarme
5	Interrupteur AUTO / (I)

6	Bouton poussoir TEST STB
7	Thermostat de sécurité à réarmement manuel (110 °C)
8	Disjoncteur temporisé (4 A)
9	Témoin de fonctionnement

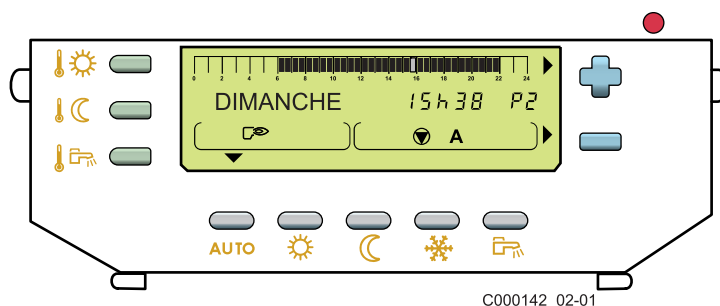
Afficheur



1	Affichage de texte et numérique
2	Barre graphique d'affichage du programme du circuit A, B ou C
3	Zone claire : Période Chauffage à température réduite ou Chargement ballon non autorisé
4	Zone foncée : Période Chauffage à température confort ou Chargement ballon autorisé
5	Curseur clignotant indiquant l'heure courante
6	Affichage numérique (heure courante, valeurs réglées, paramètres, etc...)
7	Affichage du programme actif, P1, P2, P3, P4 ou E : Régime Été actif
8	Les flèches clignotent lorsque des valeurs de réglage peuvent être modifiées avec les touches + et -

9	Symboles de fonctionnement des circuits
(Symbol)	Ouverture de la vanne 3 voies
(Symbol)	Fermeture de la vanne 3 voies
(Symbol)	Pompe du circuit affiché en marche
A, B, C	Nom du circuit affiché
10	Repère affiché au-dessus de la touche MODE active
11	Symboles signalant l'état actif des entrées/sorties
(Symbol)	Brûleur en marche
(Symbol)	Pompe de charge ECS en marche
(Symbol)	Régime été
(Symbol)	Non disponible

Touches accessibles lorsque le volet est fermé



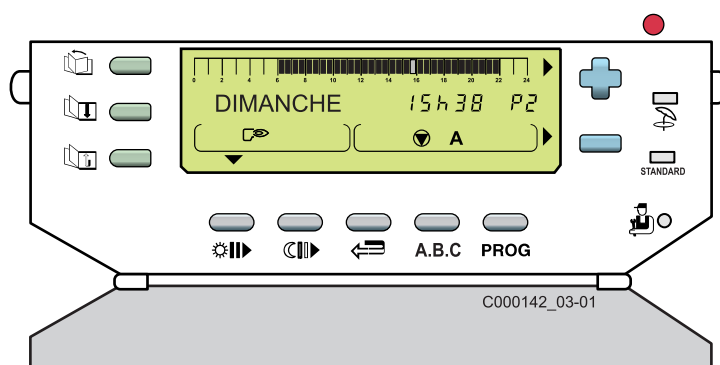
Touches de réglage de la température

- Température confort
- Température réduite
- Température eau chaude sanitaire
- Permet de régler la température sélectionnée

Touches de sélection des modes de fonctionnement

- AUTO** Fonctionnement selon le programme horaire
- Marche forcée à température confort :
 - jusqu'à minuit si ▼ clignote
 - en permanence si ▼ est fixe
- Marche forcée à température réduite :
 - jusqu'à minuit si ▼ clignote
 - en permanence si ▼ est fixe
- Mode Antigel
- Mode Chargement du ballon autorisé

Touches accessibles lorsque le volet est ouvert



- Touche coupure "Eté" manuelle
Le chauffage est coupé et la production ECS est assurée. Les symboles et **E** sont affichés.

- STANDARD** Touche programme "standard"
Réinitialisation de tous les programmes horaires.

- Touche d'accès aux paramètres réservés à l'installateur

Touches d'accès aux réglages et mesures

- Défilement des titres
- Défilement des lignes
- Retour à la ligne précédente

Touches de programmation

- Ecriture (par 1/2 heure) de période Température confort ou Chargement ballon autorisé (zone foncée)
- Ecriture (par 1/2 heure) de période Température réduite ou Chargement ballon non autorisé (zone claire)
- Touche Retour
- A, B, C** Touche de sélection du circuit à afficher
- PROG** Touche de sélection du programme chauffage actif (P1, P2, P3 ou P4)

3 Brûleur

Se reporter à la notice d'utilisation du brûleur.

Mise en service

 **Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.**

1. Vérifier la pression d'eau dans l'installation. Faire un appoint d'eau si nécessaire.
2. S'il s'agit d'une chaudière fioul, vérifier le niveau de fioul dans la cuve.
3. Ouvrir l'arrivée de fioul ou le robinet gaz.

4. **Tableau de commande B :**


- Mettre l'interrupteur Eté/Hiver sur 



Tableau de commande E/E1/D :

- Mettre l'interrupteur AUTO/ sur **AUTO**.
- Régler le thermostat sur **AUTO** (entre les repères 7 et 9).

5. Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur 

Arrêt de la chaudière

Mettre l'interrupteur Marche/Arrêt sur 

 **Sur position Arrêt , le préparateur d'eau chaude sanitaire équipé d'une anode titane n'est pas protégé contre la corrosion.**

Précautions à prendre s'il y a un risque de gel

Circuit de chauffage :

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

Circuit eau chaude sanitaire :

Vidanger le ballon et les tuyauteries d'eau sanitaire.


Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- Enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et fermer la buse avec un tampon.

En cas de dérangement

Vérifications à faire avant d'appeler l'installateur :

Le brûleur ne démarre pas.

 Se reporter à la notice d'utilisation du brûleur.

Le brûleur fonctionne, mais les radiateurs sont froids.

- Purger les radiateurs.
- Réaliser l'appoint d'eau du circuit primaire.
- Vérifier le bon fonctionnement de l'accélérateur.
- S'il est souvent nécessaire de remettre de l'eau dans l'installation, contacter l'installateur.

Avant de signaler un défaut à l'installateur, relever les informations suivantes :

- Type du produit
- Numéro de série
- Type de combustible

Ces indications se trouvent sur la plaquette signalétique collée sur le panneau latéral de la chaudière.

Garanties

Vous venez d'acquérir un appareil DE DIETRICH et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Votre installateur et tout le réseau DE DIETRICH restent bien entendu à votre disposition.

Conditions de garantie

Votre appareil bénéficie d'une garantie contractuelle contre tout vice de fabrication à compter de sa date d'achat mentionnée sur la facture de l'installateur.

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif.

Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'insuffisance d'entretien de celui-ci, ou de l'installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un installateur professionnel).

Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires ou imposées par les autorités locales
- aux dispositions nationales, voire locales et particulières régissant l'installation
- à nos notices et prescriptions d'installation, en particulier pour ce qui concerne l'entretien régulier des appareils
- aux règles de l'art

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'œuvre, de déplacement et de transport.

Notre garantie ne couvre pas le remplacement ou la réparation de pièces par suite notamment d'une usure normale, d'une mauvaise utilisation, d'interventions de tiers non qualifiés, d'un défaut ou d'insuffisance de surveillance ou d'entretien, d'une alimentation électrique non conforme et d'une utilisation d'un combustible inapproprié ou de mauvaise qualité.

Les sous-ensembles, tels que moteurs, pompes, vannes électriques, etc..., ne sont garantis que s'ils n'ont jamais été démontés.

France

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique

Les dispositions qui précèdent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse

L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits DE DIETRICH.

Autres pays

Les dispositions qui précèdent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.

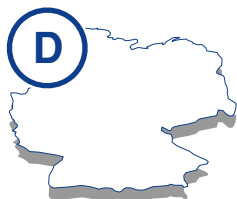
DE DIETRICH THERMIQUE S.A.S.



www.dedietrich.com

Direction des Ventes France
57, rue de la Gare
F- 67580 MERTZWILLER
☎ +33 (0)3 88 80 27 00
☎ +33 (0)3 88 80 27 99

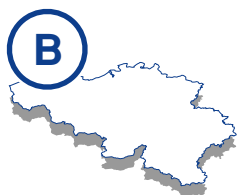
DE DIETRICH HEIZTECHNIK



www.dedietrich.com

Rheiner Strasse 151
D- 48282 EMSDETTEN
☎ +49 (0)25 72 / 23-5
☎ +49 (0)25 72 / 23-102
info@dedietrich.de

VAN MARCKE



www.vanmarcke.be

Weggevoedenlaan 5
B- 8500 KORTRIJK
☎ +32 (0)56/23 75 11

VESCAL S.A.



www.chauffer.ch / www.heizen.ch

Z.I de la Veyre, St-Légier
1800 VEVEY 1
☎ +41 (0)21 943 02 22
☎ +41 (0)21 943 02 33

NEUBERG S.A.



www.dedietrich.com

39 rue Jacques Stas
L- 2010 LUXEMBOURG
☎ +352 (0)2 401 401

DE DIETRICH HEIZTECHNIK



www.dedietrich.com

Am Concorde Park 1 - B 4 / 28
A-2320 SCHWECHAT / WIEN
☎ +43 (0)1 / 706 40 60-0
☎ +43 (0)1 / 706 40 60-99
office@dedietrich.at



De Dietrich



DE DIETRICH THERMIQUE
57, rue de la Gare F- 67580 MERTZWILLER - BP 30
www.dedietrich.com